

# ADJAB , NOURREDINE



NOM: ADJAB

PRÉNOM: Nourredine

DATE DE NAISSANCE: 1976-01-01

SEXE: Masculin

VILLE DE RESIDENCE: Shaoula, wilaya d'Alger

NATIONALITÉ: Algérienne

Pièce d'identité

PIÈCE D'IDENTITÉ:

NO:

DATE DE DÉLIVRANCE:

Disparition

DATE DE LA DISPARITION: 1995-02-14

LIEU DE L'ARRESTATION OU ENLÈVEMENT, OU LIEU OÙ LA PERSONNE DISPARUE A ÉTÉ VUE POUR LA DERNIÈRE FOIS.( VILLE / RÉGION): A un arrêt d'autobus à Shaoula, dans la wilaya d'Alger

FORCES SUPPOSÉES RESPONSABLES DE LA DISPARITION (FORCES GOUVERNEMENTALES OU DÉPANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'ETAT): Des gendarmes

HISTOIRE DE LA DISPARITION SELON LES TÉMOINS:

Nourredine a été arrêté par des gendarmes à un arrêt d'autobus à Shaoula, dans la wilaya d'Alger, le 14 février 1995. Elle a été emmenée à la gendarmerie de Shaoula. Elle a été détenue pendant quelques heures et a été relâchée. Elle a été retrouvée morte dans un endroit inconnu. Les gendarmes ont refusé de lui donner son corps et de lui rendre ses effets personnels. Elle a été enterrée dans un cimetière à Shaoula. Ses parents ont demandé la mise en examen des gendarmes qui l'ont arrêtée et tuée. Ils ont aussi demandé la mise en examen des responsables politiques et militaires qui ont autorisé cette arrestation et cette exécution. Ils ont aussi demandé la mise en examen des responsables de la sécurité nationale qui ont couvert cette affaire. Ils ont aussi demandé la mise en examen des responsables de la justice qui ont refusé de faire justice.

INITIATIVES DE LA FAMILLE:

Des lettres ont également été envoyées par la famille à la gendarmerie de Shaoula et au Ministère de la Justice, au Ministère de la Défense, au Chef du Gouvernement, au Président de la République et à la CNCPPDH (Commission Nationale Consultative de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme).

RÉPONSE DES AUTORITÉS: